

REGLEMENT INTERIEUR

SALLE DE CODE:

- Est un lieu réservé au travail , **le silence est de rigueur .**
- L'élève doit apporter son livre de code et de quoi écrire.
- **Le téléphone portable doit être éteint.**
- **Le bon déroulement d'un cours suppose la ponctualité.**
- **L'élève ne doit pas partir avant la fin des cours de code.**
- Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou de vol à l'intérieur de l'établissement.
- Toute dégradation sera facturée , l'élève doit prendre soin du matériel.
- En cas d'absence au code de plus d'une semaine , l'élève doit prévenir le formateur.

TRAVAIL:

- Je viens à l'auto-école avec:
 - L'envie de participer (donner des réponses , poser des questions)
 - Le souci de travailler avec méthode.
 - **La volonté de progresser régulièrement.**
- Toute contestation est inutile et perte de temps pour l'élève envers le code de la route.

TENUE:

- L'élève s'engage à respecter les règles de politesse envers les formateurs et les autres élèves.
- Les casquettes ne sont pas autorisées, de même qu'il est interdit de fumer, ou d'emmener tout produit illicite dans l'établissement, il en est de même de tout objet dangereux.

POUR INFORMATION:

- Nous vous rappelons que dès votre inscription à l'auto école , vous devez faire la formation avec régularité (minimum deux cours par semaine) , dans le cas contraire , l'auto école se Réserve le droit d'attribuer votre place d'examen à un autre candidat si vous n'êtes pas prêt Dans les délais.

Formation code 1 an maxi à partir de la date de signature du contrat

FORMATION PRATIQUE:

- L'élève doit avoir en sa possession son livret d'apprentissage et une pièce d'identité.
 - Une tenue adéquate pour la conduite.
- Les instructions données par le formateur doivent être scrupuleusement respectées par L'élève.

PAIEMENT:

Aucune leçon de conduite ne peut être prise si la facture précédente n'est pas réglée.

Toute leçon de conduite non décommandée 48h à l'avance sera considérée comme due

LE CONTRAT:

- L'évaluation et le contrat doivent être signés avant de commencer la formation.
- LE NON-RESPECT DU REGLEMENT ENTRAINE LA RESILIATION DU CONTRAT**

LE PRESENT REGLEMENT ENTRE EN APPLICATION DES LA SIGNATURE DU CONTRAT
NOM ET PRENOM DE L'ELEVE..... SIGNATURE DES PARENTS
SIGNATURE DE L'ELEVE POUR LES MINEURS
PRECEDE DE LA MENTION (LU ET APPROUVE) PRECEDE DE LA MENTION
(LU ET APPROUVE)

DATE: SIGNATURE DU RESPONSABLE DE L'ETABLISSEMENT ET CACHET.